RUGBY AUVERGNE RHÔNE - ALPES | Ressources Humaines

C3PR

Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby

C'est quoi la C3PR ?

La ***C**ellule de **P**révention et de **P**rotection des **P**opulations du **R**ugby* a été créée dans un but de **prévention du risque des situations de harcèlement** et de **toute sorte de violence** qu'elle soit **physique, verbale, sexuelle** ou **psychologique.** La **C3PR** est **indépendante des commissions régaliennes** qui sont garantes d'un **traitement impartial** et **équitable** de chaque situation, composées de bénévoles experts dans plusieurs domaines notamment juridique, comptable, financier, sportif et technique.

Quel est son rôle ?



Préserver les **valeurs du rugby** et mettre en place des mesures concrètes avec la création de la *Cellule de Prévention et de Protection des Populations Rugby* pour annonce une **tolérance zéro concernant toutes les violences.** **Le but est de supprimer tout type de violence.**



Le Rugby est un sport qui fédère et rassemble, il est un outil éducatif vecteur d'épanouissement personnel et source de solidarité pour tous les pratiquants.

Qui peut saisir la C3PR ?

Soit une **personne physique** se déclarant **victime de violence**(s), ou encore le **représentant légale** de cette personne.

OU

Soit une **personne physique mise en cause dans le cadre d'une alerte déjà déposée** auprès de la C3PR.

Soit une **personne physique agissant en qualité de lanceur d'alerte,** c'est-à-dire une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, des violences dont elle a eu personnellement connaissance. Le lanceur d'alerte doit avoir la croyance raisonnable que les faits sont avérés au moment de l'alerte émise dont il ne doit en outre tirer aucun avantage, notamment financier ou professionnel.

Ligue Auvergne Rhône Alpes Rugby
380 Rue des Frères Voisin -
ZAC du Chapotin - 69970 Chaponnay
+33 (0)4 78 79 67 90

FFR LA PLAGNE SOCIETE GENERALE La Région Auvergne-Rhône-Alpes CARS FAURE T.S.E. TRANSPORTS EN FRANCE

En toutes hypothèses, nul ne doit jamais procéder, de manière délibérée, à de fausses accusations. Toute personne qui utilise de façon abusive une procédure d'alerte **s'expose à des poursuites disciplinaires et judiciaires**. Il en va de la légitimité et de la crédibilité du dispositif.

Quels faits peuvent être portés à la connaissance de la C3PR ?

Toute forme de violence relève du champ d'intervention de la C3PR, à la condition toutefois de présenter **un lien de rattachement suffisant avec l'environnement du rugby**.

L'alerte doit obligatoirement porter sur :

- ⇨ Un crime ou un délit ;
- ⇨ Une violation grave et manifeste d'un engagement ratifié par la France, d'une loi, d'un règlement ;
- ⇨ Sur une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général.

Comment saisir la C3PR ?



Pour saisir la C3PR, il faut adresser son alerte au **référent C3PR de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby : Florian ROSELLI RUZZA.** Il est joignable

- ⇨ à l'adresse électronique : **c3pr@ligueaura-ffr.fr**
- ⇨ ou par téléphone : **06.16.69.01.51**.

Pour déposer une alerte auprès de la FFR : **https://report.whistleb.com/fr/ffr**

Cette alerte permettra d'ouvrir une première phase d'information et ne pas perdre de temps si la situation devait s'aggraver. Echanger avec la cellule vous permettra de faire un premier état des lieux et de noter tous les éléments qui vous paraissent suspects.

La **C3PR** vous indiquera alors la procédure la plus adaptée et vous accompagnera dans les démarches nécessaires.

La **C3PR** est nécessaire pour permettre de sanctionner pénalement toute forme de violence. En revanche, pour des évènements déjà signalés par des officiels de match, la C3PR ne vous sera pas nécessairement utile.

La C3PR et la confidentialité :

Chaque alerte bénéficie d'une **confidentialité** et d'un **traitement exclusif**. Le lanceur d'alerte bénéficie également d'une confidentialité absolue dans le cadre du traitement de son signalement et des informations révélées. Les éléments de nature à l'identifier ne peuvent être divulgués **qu'avec son consentement.**

En cela, la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby vous invite à la vigilance.
Nous devons tous être intransigeants envers tout type de violence.

Autres contacts utiles :

- **Enfance en danger** : 119
- **SOS violences (F.F.R)** : 06 48 14 30 98 ou sosviolences@ffr.fr
- **Colosse aux pieds d'argile** : 07 50 85 47 10 ou contact.colosse@gmail.com
- **Éthique et sport** : 01 45 33 85 62 ou contact.maltraitances@ethiqueetsport.com
- **La voix de l'enfant** : 01 56 96 03 00
- **Comité National Contre le Bizutage** : 06 07 76 93 20